Département Des Deux-Sèvres République Française

Arrondissement De Bressuire

Siège : 2 Rue Marcel Morin 79100 THOUARS CEDEX Tél. 05.49.66.01.06

## S E V T SYNDICAT D'EAU DU VAL DU THOUET

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq du mois de septembre le Comité Syndical dument convoqué s'est réuni en son siège social sous la présidence de Monsieur Bernard GAUFFRETEAU, Président.

Nombre de délégués en exercice : 34
Date de la convocation : 11 Septembre 2023
Présents : 18

Absents excusés : 10

Absents: 8

Votants: 22 dont 4 pouvoirs

PRESENTS:

M. AUBRUN Thomas; M. BARREAU Dominique; Mme BAUDELOT Chantal; M. BICHON Laurent; M. CHOLLET Jean-Michel (suppléant); M. COCHARD Philippe (suppléant); Mme CORLAY-QUESTEL Christiane; M. DABIN Michel; M. DANGER Jean-Louis; M. DORET Michel; M. GAUFFRETEAU Bernard; Mme GELÉE Maryline; M. NERBUSSON Joël; M. NOIRAUD Bernard; M. RENAUD Denis; Mme RICHARD Françoise; M. THOMAS Patrice; M. WANLIN Jean-Michel.

## **ABSENTS EXCUSES:**

M. LIGNE Alain est remplacé par M. COCHARD Philippe;

M. PILLOT Jean est remplacé par M. CHOLLET Jean-Michel;

M. SOULARD Claude a donné pouvoir à M. DORET Michel;

Mme NOLOT Monique a donné pouvoir à M. BARREAU Dominique ;

M. JEUDI Daniel a donné pouvoir à M. CHOLLET Jean-Michel;

M. POUPIN Pascal a donné pouvoir à M. GAUFFRETEAU Bernard :

M. CHEVALLIER Jérémy; M. DUPAS Bruno; M. MOTARD Jérôme; M. POYAUX Jean-Michel.

ABSENTS: M. AIGUILLON Mickaël; M. CESBRON Patrice; M. CHARBONNEAU Claude; M. CHAUVIN Hervé; M. FUZEAU Bruno; M. JOZEAU Jacky; M. METREAU Jacques; M. WOJTCZAK Richard.

Secrétaire de séance : M. AUBRUN Thomas

## TRAVAUX - MARCHES MARCHE ASSURANCES 2024-2028 : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Monsieur le Président expose que conformément à la délibération du 02/06/2023, dans le cadre du renouvellement de la totalité des contrats d'assurance du SEVT pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2028 une consultation a été lancée.

La consultation a été passée selon une procédure d'appel d'offre ouvert, en application des articles L 2124-2, R 2124-1 et R 2124-2, R 2161-2 à 5 du Code de la commande publique.

Avis de publication : 6 Juin 2023

Date limite de remise des offres : 10 août 2023 à 12 heures

Ouverture des plis : 17 août 2023 à 14 heures

La procédure a fait l'objet de plusieurs lots, à savoir :

- Lot 1 : Dommages aux biens et risques annexes
- Lot 2 : Responsabilité civile générale et risques annexes
- Lot 3 : Protection juridique et risques annexes
- Lot 4 : Assurance Véhicules à moteur et risques annexes
- Lot 5 : Risques statutaires

4 sociétés ont présenté une offre.

Les critères de jugement des offres étaient :

Qualité technique de l'offre : 35 points

Qualité des prestations de gestion : 35 points

Prix de l'offre : 30 points

La Commission d'appel d'offres s'est réunie le 21 septembre 2023 à 11h00. Le cabinet RISKOMNIUM missionné pour nous accompagner au cours de cette consultation a réalisé et présenté une analyse des offres détaillée.

Compte tenu du classement proposé par le cabinet RISKOMNIUM, la Commission d'Appel d'Offres a décidé d'attribuer les lots de la manière suivante :

- Lot n°1: DOMMAGES AUX BIENS
  - SMACL (Niort) formule présentée en option 1 avec une franchise de 2 000 € cotisation annuelle de 26 770.85 €
- Lot n°2: RESPONSABILITE GENERALE
  - SMACL (Niort) solution de base avec une franchise de 1 000 €sur les dommages matériels cotisation annuelle de 8 719.10 €
- Lot n°3: PROTECTION JURIDIQUE ET FONCTIONNELLE
  - CFDP/2C COURTAGE (Tarbes) formule présentée en garantie de base sans seuil d'intervention en protection juridique et fonctionnelle cotisation annuelle de 1 283,89€
- Lot n°4: FLOTTE AUTOMOBILE AUTO COLLABORATEURS
  - SMACL (Niort) formule présentée en solution de base + PSE avec une franchise de 300€ pour les véhicules <3,5t, 300€ en bris de glace et néant en auto collaborateurs cotisation annuelle de 19 729,79€
- Lot n°5: RISQUES STATUTAIRES
  - CNP/WTW (Bruges) formule présentée en solution de base + PSE 2 (LM/MLD) pour les agents CNRACL et la formule présentée en solution de base avec une franchise de 30J pour les agents IRCANTEC cotisation annuelle de 44 280,61€

Accusé de réception en préfecture 079-200080844-20230925-CS-DE-23-043-Al Date de télétransmission : 27/09/2023 Date de réception préfecture : 27/09/2023

- VU l'exposé du Président ;
- VU le code de la Commande Publique ;
- CONSIDERANT la décision de la Commission d'Appel d'Offres du 21 Septembre 2023.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ✓ ATTRIBUE les marchés comme suit :
- Lot n°1 : DOMMAGES AUX BIENS
   SMACL (Niort) formule présentée en option 1 avec une franchise de 2 000 € cotisation annuelle de 26 770,85 €
- Lot n°2 : RESPONSABILITE GENERALE SMACL (Niort) – solution de base avec une franchise de 1 000 €sur les dommages matériels cotisation annuelle de 8 719,10 €
- Lot n°3: PROTECTION JURIDIQUE ET FONCTIONNELLE

  CFDP/2C COURTAGE (Tarbes) formule présentée en garantie de base sans seuil
  d'intervention en protection juridique et fonctionnelle cotisation annuelle de 1 283,89€

  Lot n°4: EL OTTE ALITOMOBILE ALITO COLLABORATEURS
- Lot n°4: FLOTTE AUTOMOBILE AUTO COLLABORATEURS SMACL (Niort) – formule présentée en solution de base + PSE avec une franchise de 300€ pour les véhicules <3,5t, 300€ pour les véhicules >3,5t, 300€ en bris de glace et néant en auto collaborateurs – cotisation annuelle de 19 729,79€
- Lot n°5 : RISQUES STATUTAIRES CNP/WTW (Bruges) – formule présentée en solution de base + PSE 2 (LM/MLD) pour les agents CNRACL et la formule présentée en solution de base avec une franchise de 30J pour les agents IRCANTEC – cotisation annuelle de 44 280.61€
- ✓ AUTORISE le Président à signer les marchés ainsi que toute pièce relative à la passation desdits marchés.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, Pour extrait certifié conforme.

Le Président, Bernard GAUFFRETEAU.

> Accusé de réception en préfecture 079-200080844-20230925-CS-DE-23-043-Al Date de télétransmission : 27/09/2023 Date de réception préfecture : 27/09/2023

